



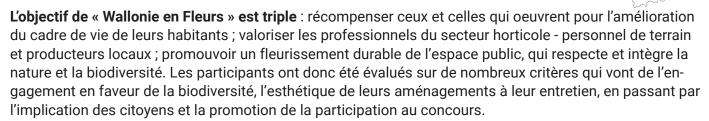


« Wallonie en Fleurs » : les résultats

Pour sa quatrième année, ce sont 38 communes et 7 associations locales qui se sont inscrites cette année au Concours « Wallonie en Fleurs ».

Depuis maintenant quatre ans, le concours

« Wallonie en Fleurs » lance un appel à candidatures aux villes et villages de Wallonie qui souhaitent mettre en avant le fleurissement durable et la préservation de la biodiversité sur leur territoire. Le concours « Wallonie en Fleurs » est une initiative de la Wallonie. Il est organisé par l'asbl Adalia 2.0 en partenariat avec la DGO3, la Fédération Wallonne Horticole (FWH) et le Collège des Producteurs.



Les lauréats reçoivent un label de 1, 2 ou 3 fleurs ainsi qu'un **chèque-cadeau** d'une valeur de 500, 750 ou 1000 euros pour les communes et de 250, 350 ou 500 euros pour les associations locales, à faire valoir auprès des «Artisans du Végétal», des producteurs membres du réseau Horticulteurs et Pépiniéristes de Wallonie.

Vu la situation sanitaire, nous avons dû limiter le nombre de visite du jury. La «priorité» a été donnée aux communes devant participer pour maintenir leur label ainsi que les nouveaux candidats. Nous mettons à l'honneur les nouvelles communes labellisées : Frameries et Le Roeulx avec 2 fleurs, La Roche en Ardenne, Bastogne et Neupré avec 1 fleur. Ainsi que les nouvelles associations labellisées : le comité de quartier «Les Veschaux « (Commune de Wellin) avec 2 fleurs et le comité de quartier «Rosée s'embellit» (Commune de Floriennes) avec 1 fleur. Félicitation à la Commune de Lasne qui passe de 2 à 3 fleurs grâce à ses nouveaux aménagements de fleurissement durable en faveur de la biodiversité et sa volonté de favoriser la participation citoyenne dans ses projets.

Contact presse:

Jean-Nicolas Arnould - Responsable projet «Wallonie en Fleurs» jean-nicolas@adalia.be - +32 (0)483 14 02 62

Lien vers le site internet «Wallonie en Fleurs» : Cliquer ici ! Lien vers la page Facebook «Wallonie en Fleurs» : Cliquer ici